

ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANNECY

1053 LES BESRGES DU LAC -TUNIS-

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements et de provisions de 84 978 321 DT et un résultat bénéficiaire de 1 859 301 DT au 31 décembre 2008. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2008, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par référence aux termes de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 telle que modifiée et ajoutée par les circulaires subséquentes notamment celle n°2001-04 du 16 février 2001, nous avons procédé aussi à l'examen et l'analyse de la division, couverture des risques et suivi des engagements de la société ATTIJARI LEASING. Tous les ratios ont été respectés à l'exception de celui de la liquidité.

En outre, et en absence d'un système de gestion des engagements par groupe tel que prévu par l'article 2 relatif aux risques encourus sur un même bénéficiaire, ce seuil n'a pas pu être vérifié.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la Société ATTIJARI LEASING se limite actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Les dispositions des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif, sont partiellement respectées.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Union des Consultants Auditeurs
Fethi NEJI

Cabinet Salah DHIBI
Salah DHIBI

ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANNECY

1053 LES BESRGES DU LAC –TUNIS-

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous présenter, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

A cet effet, nous vous informons que votre conseil d'administration nous a informé des conventions entrant dans le domaine d'application des articles précités.

1- CONVENTION CADRE AVEC ATTIJARI BANK

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK. Cette convention stipule que les deux parties doivent d'un commun accord développer leur collaboration, et ce, dans les domaines commercial, de gestion du risque, du recouvrement, du conseil et de l'assistance.

En contrepartie des affaires drainées en faveur d'ATTIJARI LEASING, celle-ci servira à la banque une commission en fonction du taux d'intérêt appliqué à la relation.

2- EMPRUNTS CONTRACTES

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a contracté les emprunts suivants :

NATURE	TOTAL UTILISATIONS	ENCOURS AU 31/12/2008	DUREE	TAUX
CMT	5 000 000 DT	5 000 000 DT	5 ans	TMM+1,5%
CCT	22 000 000 DT	7 000 000 DT	3 mois	TMM+1,75%
BILLETS DE TRESORERIE	10 000 000 DT	2 500 000 DT	3 mois	5,75%

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés de l'existence d'autres conventions qui rentrent dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Union des Consultants Auditeurs
Fethi NEJI

Cabinet Salah DHIBI
Salah DHIBI

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
<u>ACTIF</u>			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	1 379 626	2 758 635
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	77 279 668	74 722 768
Portefeuille - titres commercial	3	572 104	0
Portefeuille d'Investissement	4	613 120	690 037
Valeurs immobilisées	5	2 385 007	2 600 042
Autres actifs	6	2 748 796	2 052 520
TOTAL ACTIF		84 978 321	82 824 002
<u>PASSIF</u>			
Concours Bancaires.	7	1 006	24 942
Comptes Courants des Adhérents	8	702 740	768 481
Emprunts et Ressources spéciales	9	61 485 884	73 722 038
Dettes Fournisseurs	10	4 204 963	2 191 159
Autres Passifs	11	7 019 649	8 912 603
TOTAL PASSIF		73 414 242	85 619 223
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	12		
Capital social		21 250 000	12 500 000
Réserves		1 999 635	1 999 635
Effets des modifications comptables		(662 188)	(662 188)
Autres capitaux propres		3 250 000	3 250 000
Résultats reportés		(16 132 669)	(21 468 170)
Résultat de l'exercice		1 859 301	1 585 502
TOTAL CAPITAUX PROPRES		11 564 079	(2 795 221)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		84 978 321	82 824 002

(*) Les données de l'exercice 2007 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
Produits d'exploitation de Leasing et de Factorir	13.1		
Intérêts de leasing	13.1.1	7 107 091	8 427 073
Autres produits d'exploitation	13.1.2	129 509	209 736
Revenus de factoring	13.1.3	396 843	366 479
Total des Produits d'exploitation		7 633 443	9 003 288
Charges financières nettes	13.2	(4 878 172)	(6 015 731)
Commissions encourues	13.3	(51 967)	0
Produits des placements et participations	13.4	146 902	128 503
PRODUITS NETS		2 850 206	3 116 060
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	13.5	(1 202 194)	(1 193 411)
Dotations aux amortissements	13.6	(371 648)	(347 925)
Autres charges d'exploitation	13.7	(765 549)	(652 010)
Total des Charges d'exploitation		(2 339 391)	(2 193 346)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT		510 815	922 714
Reprises sur provisions sur créances	13.8	2 246 334	2 590 268
Dotations aux provisions sur créances sur la	13.9.1	(900 523)	(1 882 048)
Dotations aux provisions pour autres risques	13.9.2	(29 653)	(18 067)
Dotations aux provisions sur créances sur la	13.9.3	(54 859)	(6 922)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 772 114	1 605 945
Autres gains ordinaires	13.10	167 799	44 981
Autres pertes ordinaires	13.11	(2 505)	(15 245)
Impôts sur les bénéfices	13.12	(78 107)	(50 178)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 859 301	1 585 502
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 859 301	1 585 502

(*) Les données de l'exercice 2007 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>			
Encaissements reçus des clients		57 874 683	60 000 698
Encaissements reçus des acheteurs factorés		11 423 531	10 635 471
Financements des adhérents		(10 321 203)	(9 657 187)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2 063 231)	(2 193 980)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.		(47 412 363)	(32 765 678)
Intérêts payés		(5 373 924)	(6 504 449)
Impôts et taxes		(2 378 357)	(4 124 716)
Remboursement dettes fiscales		(880 556)	(880 556)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(851 021)	121 571
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT	14.1	17 559	14 631 174
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(47 955)	(13 512)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		21 000	539 100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		118 317	200 665
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT	14.2	91 362	726 253
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements suite à l'augmentation du capital		12 500 000	0
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		5 000 000	1 824 000
Remboursement d'emprunts		(21 463 625)	(18 998 726)
Flux liés au financement à court terme		2 500 000	
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES	14.3	(1 463 625)	(17 174 726)
Variation nette des liquidités et équivalents de		(1 354 704)	(1 817 299)
Liquidités et équivalents de liquidités début de		2 733 692	4 550 991
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE		1 378 987	2 733 692

(*) Les flux de 2007 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

ENGAGEMENTS HORS BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS		0	0
Cautions , avals et autres garanties données		0	0
ENGAGEMENTS DONNEES	15.1	1 054 373	803 262
Engagements de financement en faveur de la clientèle		1 054 373	803 262
Engagements sur titres		0	0
ENGAGEMENTS RECUS	15.2	12 987 174	11 839 984
Effets escomptés non échus		16 172	41 748
Garanties reçues		3 277 325	3 669 518
Interets à échoir sur contrats actifs		9 693 677	8 128 718
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	15.3	11 758 921	16 029 409
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés		0	0
Emprunts Extérieurs obtenus non encore encaissés		0	0
Garanties		11 758 921	16 029 409

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital de cinq millions (5 000 000) de dinars, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500.000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau- Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne N° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de cinq millions (5.000.000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1ère Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2.500.000) de Dinars pour le porter de dix millions (10.000.000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12.500.000) de dinars , et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053- Les Berges du Lac Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par ce même décret.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Contrairement à l'exercice précédent et à la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer au secteur de leasing, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2008	TAUX APPLIQUES EN 2007
Logiciels	33%	33%
Construction	5%	5%
Matériel de transport	20%	20%
Installation générale	10%	10%
Mobilier matériel de bureau	20%	10%
Matériel informatique.	33%	15%

Pour l'exercice 2008, la société a changé les taux d'amortissement appliqués aux mobiliers, matériel de bureau et au matériel informatique comme indiqué ci-dessus. Ces taux ont été appliqués à la Valeur Comptable Nette de chaque matériel au premier janvier 2008, conformément aux dispositions du décret 2008-492 du 25/02/2008.

2.2.2- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et ce durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 31/12/2007, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- PRETS ACCORDES

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- EMPRUNT

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunt et ressources spéciales».

2.2.5- POLITIQUE DE PROVISION

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de cinq :

Taux de provision par classe

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

2.2.6- EVALUATION DES CREANCES

1- METHODOLOGIE D'EVALUATION

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- ⇒ Détermination de la population à examiner ;
- ⇒ Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2008, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- ⇒ Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- ⇒ Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- ⇒ Prise en compte des événements postérieurs ;
- ⇒ Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- ⇒ Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- ⇒ Détermination des risques encourus.

2- CLASSIFICATION

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2008 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	supérieur à 360 jours

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêt pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2008.

3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, et 4).

4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- ⇒ Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- ⇒ Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ⇒ Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;

⇒ Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;

⇒ Les immobilisations données en leasing.

* Évaluation des garanties

- Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

- Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

De même, les circulaires sus-citées s'appliquent également pour l'activité de factoring avec certaines exceptions à savoir :

- Les créances saines sont considérées comme des garanties qui ne sont pas imputables sur le risque encouru. Ces garanties sont déduites des engagements des adhérents pour le calcul de la provision requise.
- Les créances à considérer comme saines sont les créances détenues sur les acheteurs dans les limites suivantes :
 - des créances non échues ainsi que des créances échues dont le retard de règlement ne dépasse pas 30 jours pour les acheteurs du secteur privé.
 - des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour les acheteurs du secteur public.

2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 01 janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991. Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeure applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable 41.

2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « État, T.V.A collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « État, TVA récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finance pour la gestion 2001 relatifs au traitement des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01-01-2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

2.2.11- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Un changement de méthodes de présentation a été opéré pour l'arrêté des états financiers annuels au 31/12/2008 ; et ce, afin de se conformer aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999, à la NCT n° 41 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées.

NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

A la clôture de l'exercice 2008, le total des liquidités a atteint un montant de 1 379 626 DT contre 2 758 635 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	En DT	
		SOLDE RETRAITE 31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
- Banques	1 379 614	2 758 583	2 758 583
- Caisse	12	52	52
- Effets	①		615 600
- Moins Provisions sur effets à l'encaissement	①		-44 249
TOTAL	1 379 626	2 758 635	3 329 986

① Pour les besoins de comparabilité, le solde de 2007 a été retraité, et ce, par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle dans la rubrique « Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring ».

NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING

Au 31 décembre 2008, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 77 279 668 DT contre 74 722 768 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations destinées à la location	2.1	37 357 187	67 247 181
Prêts accordés	2.2	34 254 175	
Clients et comptes rattachés	2.3	3 295 345	4 204 933
Acheteurs factorés	2.4	2 372 961	3 270 654
TOTAL		77 279 668	74 722 768

2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 37 357 187 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations en location	199 663 226	243 038 283
Immobilisations en cours	440 499	138 780
<Amortissements>	-150 514 140	-162 572 595
<Provisions>	-12 232 398	-13 357 288
TOTAL	37 357 187	67 247 180

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 200 103 725 DT au 31/12/2008 contre 243 177 063 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent respectivement à 162 746 538 DT au 31 décembre 2008 contre 175 929 883 DT au 31 décembre 2007. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2008 :

	En DT		
	VALEUR BRUTE	AMORT. /PROV.	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2007	243 177 064	(162 572 595)	80 604 469
MOINS : PROVISIONS		(12 232 398)	(12 232 398)
ADDITIONS DE L'EXERCICE	745 864		
- Investissements	209 094		209 094
- Consolidations	215 868		215 868
- Relocations	19 184		19 184
- Immobilisations en cours	301 718		301 718
RETRAITS DE L'EXERCICE	43 772 203		
- Cessions à la Valeur résiduelle	(27 372 320)	27 367 513	(4 807)
- Cessions anticipées	(13 555 824)	10 010 759	(3 545 065)
- Remplacement	(2 215 516)	1 120 138	(1 095 378)
- Consolidations	(628 543)	412 675	(215 868)
REGULARISATIONS	(47 000)		(47 000)
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		(26 852 630)	(26 852 630)
MOINS : PROVISIONS			
SOLDES AU 31 12 2008	200 103 725	(162 746 538)	37 357 187

2.2- PRETS ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2008 à 34 254 175 DT et se détaille comme suit :

	En DT		
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
Prêts accordés	44 453 236	< 10 199 061 >	34 254 175
TOTAUX	44 453 236	< 10 199 061 >	34 254 175

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2008, sont indiqués ci-après :

	En DT		
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
Additions de l'exercice	45 107 952	-10 252 245	34 855 707
- Investissements	43 475 172	(10 006 275)	33 468 897
- Relocations	1 632 780	(245 970)	1 386 810
Retraits de l'exercice	-654 716	53 184	-601 532
- Remplacement	(586 025)	34 586	(551 439)
- Cessions anticipées	(68 691)	18 598	(50 093)
TOTAL	44 453 236	-10 199 061	34 254 175

2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 3 295 345 DT contre 4 204 933 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Clients	29 772 472	31 157 666	31 157 666
Effets à l'encaissement ❶	44 249	65 269	
A déduire :			
- Provisions ❷	-21 073 399	-21 247 866	-21 247 866
- Produits réservés	-3 306 179	-3 628 338	-3 628 338
- Produits réservés sur intérêts de retards des relations classées	-2 097 549	-2 097 549	-2 097 549
Provision sur effets à l'encaissement	-44 249	-44 249	
TOTAL	3 295 345	4 204 933	4 183 913

❶ Pour les besoins de comparabilité, le solde 2007 a été retraité et ce par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle qui figuraient, en 2007, au niveau de la rubrique « caisse et avoirs auprès des banques ». La valeur brute de ces effets totalise à 65 269 dont 44 249 DT sont provisionnés.

❷ Les provisions sur les engagements de leasing se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Provisions sur le total des engagements clients	(33 163 882)	(34 463 239)
Complément de provisions	(17 546)	(17 546)
Provisions sur encours reclassées	12 108 029	13 232 919
TOTAL	(21 073 399)	(21 247 866)

* Structure du portefeuille créances :

La valeur brute du portefeuille clients, au 31/12/2008, s'élève à 113 016 KDT contre 110 557 KDT au 31/12/2007, soit une augmentation de 2,2%.

La valeur brute du portefeuille créances courantes et de la classe (1) s'élève à 59 650 KDT au 31/12/2008 contre 53 694 KDT à la fin de l'exercice précédent, représentant respectivement 52,78% et 48,56% du total des créances de la société ATTIJARI LEASING.

En revanche, la valeur du portefeuille des créances classées (2, 3, 4 et 5) s'élève à 53 366 KDT à la clôture de l'exercice contre 56 863 KDT au 31/12/2007, représentant respectivement 47,22% et 51,43 % des créances totales.

* Répartition du portefeuille créances par classe de risque

La répartition de toutes les créances se présente comme suit :

CLASSE	En KDT			
	31/12/2008		31/12/2007	
	VALEUR	%	VALEUR	%
Classe 0	36 593	32%	30 919	28%
Classe 1	23 057	21%	22 775	21%
Classe 2	3 060	3%	2 689	2%
Classe 3	268	0%	2 045	2%
Classe 4 et 5	50 038	44%	52 129	47%
TOTAL	113 016	100%	110 557	100%

*** CREANCES IMPAYEES :**

Au 31 décembre 2008, le volume des impayés a atteint la somme de 29 772 KDT contre 31 158 KDT au 31 décembre 2007, représentant respectivement 26,34% et 28,18% du total des engagements. L'analyse des créances impayées se présente comme suit :

*** Répartition des impayés par classe de risque :**

Au 31 décembre 2008, les impayés par classe de risque se répartissent comme suit :

Classe	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Classe 0	120	20 804
Classe 1	775 819	923 331
Classe 2	339 295	462 481
Classe 3	46 261	679 891
Classe 4	9 599 492	12 580 292
Classe 5	19 011 488	16 490 867
TOTAL	29 772 474	31 157 666

Les provisions et les produits réservés, résultant de la classification des créances, totalisent 38 567 610 DT au 31 décembre 2008 contre 40 189 126 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils s'analysent ainsi :

PROVISIONS & PRODUITS RESERVES	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Provisions	33 163 882	34 463 239	-1 299 357
Produits réservés	5 403 728	5 725 887	-322 159
TOTAL	38 567 610	40 189 126	-1 621 516

1- Provisions

Au 31/12/2008, les provisions s'élèvent à 33 163 882 DT contre 34 463 239 DT à la clôture de l'exercice précédent. La variation enregistrée de -1 299 357 DT s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT 31/12/2008
- Dotation de l'exercice	900 523
- Reprise sur provisions	-2 199 880
TOTAL	-1 299 357

Au 31 décembre 2008, les provisions par classe de risque se répartissent comme suit :

CLASSE	En DT				
	PROVISION 31/12/2007	RECLASSEMENT 2008	DOTATION	REPRISE	PROVISION 31/12/2008
Classe 5	19 186 553	2 683 480	342 081	-414 708	21 797 406
Classe 4	15 095 125	-2 758 131	535 045	-1 528 961	11 343 078
Classe 3	167 882	-166 111	589	-1 770	590
Classe 2	13 679	-3 276	22 808	-10 403	22 808
Classe 1	0	16 582	0	-16 582	0
Classe 0	0	227 456	0	-227 456	0
TOTAL	34 463 239	0	900 523	-2 199 880	33 163 882

- Répartition des provisions entre les créances impayées et les créances non échues :

En DT		
CLASSE	PROV / ENCOURS	PROV / IMPAYE
Classe 5	6 638 970	15 158 435
Classe 4	5 448 306	5 894 772
Classe 3	182	408
Classe 2	20 571	2 237
Classe 1	0	0
Classe 0	0	0
TOTAL	12 108 029	21 055 852

2- Agios réservés

Les agios réservés sont présentés en déduction des comptes clients conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles.

Au 31/12/2008, les agios réservés totalisent 5 403 728 DT contre 5 725 887 DT au 31/12/2007.

* Répartition des agios par classe de risque

Les agios réservés se répartissent par classe de risque comme suit :

En DT			
CLASSE	PRODUITS RESERVES 2008	PRODUITS RESERVES 2007	VARIATION
CLASSE 5	3 125 807	2 714 082	411 725
CLASSE 4	2 223 787	2 842 306	-618 519
CLASSE 3	6 049	114 402	-108 353
CLASSE 2	48 085	55 097	-7 012
CLASSE 1	0	0	0
CLASSE 0	0	0	0
TOTAL	5 403 728	5 725 887	-322 159

2.4- ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 2 372 961 DT contre 3 270 654 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2008	SOLDE RETRAITE 31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Comptes des acheteurs factorés ❶	3 186 592	3 553 850	3 553 850
Effets à l'encaissement ❷	299 620	550 330	
A déduire :			
- Provisions	-795 056	-755 982	-755 982
- Produits réservés	-318 195	-77 544	-77 544
TOTAL	2 372 961	3 270 654	2 720 324

❶ L'engagement factoring en net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut	3 186 592 DT
Fonds de garantie	<u>-693 240 DT</u>
TOTAL NET	2 493 352 DT

Le détail selon la classification est le suivant :

CLASSE	ENGAGEMENT BRUT	FONDS DE GARANTIE	ENGAGEMENT NET
CLASSE 0	2 118 708	514 886	1 603 822
CLASSE 1	91 152	57 500	33 652
CLASSE 2			
CLASSE 3			
CLASSE 4	976 732	120 854	855 878
TOTAL	3 186 592	693 240	2 493 352

② Pour les besoins de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité et ce par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle, qui figuraient en 2007, dans la rubrique « caisse et avoirs auprès des banques ».

* *STRUCTURE DES CREANCES :*

La valeur brute des créances clients factoring s'élève, au 31/12/2008, à 3 187 KDT contre 3 554 KDT au 31/12/2007.

Au 31/12/2008, la valeur brute des créances courantes et de la classe (1) s'élève à 2 210 KDT, représentant 69 % du total des créances factoring d'ATTIJARI LEASING.

En revanche, la valeur des créances classées 4, sans engagements hors bilan, s'élève à 977 KDT, à la clôture de l'exercice, représentant 31% des créances totales de factoring.

* Répartition des créances et des provisions par classe de risque

La répartition par classe de risque de toutes les créances factoring et des provisions se présente comme suit :

CLASSE	31/12/2008		En DT 31/12/2008		
	VALEUR BRUTE	%	PROVISION	VCN	%
Classe 0	2 118 708	66%	0	2 118 708	89%
Classe 1	91 152	3%	0	91 152	4%
Classe 2	0	0%	0	0	0%
Classe 3	0	0%		0	0%
Classe 4	976 732	31%	-795 056	181 676	8%
TOTAL	3 186 592	100%	-795 056	2 391 536	100%

• Répartition des agios réservés par classe de risque

Les agios réservés sont présentés en déduction des comptes clients, conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles.

Au 31/12/2008, les agios réservés, totalisant 318 195 DT au 31/12/2008 contre 77 544 DT au 31/12/2007, comportent un montant de 257 373 DT qui aurait dû être présenté parmi les autres actifs courants.

Les agios réservés se répartissent, au 31 décembre 2008, par classe de risque comme suit :

En DT	
CLASSE	AGIOS RESERVES
CLASSE 4	60 822
PRODUITS À RECEVOIR	257 373
TOTAL GENERAL	318 195

NOTE -3- PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille commercial correspond aux titres de transaction et de placement détenus par la société pour son propre compte. A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalise 572 104 DT correspondant à 5 500 actions « Sud Obligataires SICAV » évaluées à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2008.

NOTE -4- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2008, le solde de cette rubrique, s'élevant à 613 120 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Titres immobilisés	647 000	747 000
Provisions pour dépréciation	-33 880	-56 963
TOTAL	613 120	690 037

La variation enregistrée dans ce poste correspond aux cessions des titres de la société Nouvelle Oued Rihane comme prévue par la convention de rétrocession sur parts sociales du 10 septembre 2004.

Au 31 décembre 2008, les titres de participation se détaillent comme suit :

DESIGNATION	% DE DETENTION	NBRE DE TITRE	V. ACQUI	VB	En DT	
					PROVISION	VCN
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	14,9%	4 470	100	447 000	0	447 000
SUD SICAR	0,6%	2 000	100	200 000	33 880	166 120
TOTAL				647 000	33 880	613 120

NOTE -5- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2008, cette rubrique, totalisant une valeur nette de 2 385 007 DT contre 2 600 042 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	5.1	13 273	26 862
Immobilisations corporelles utilisées par la société	5.2	2 371 734	2 573 180
TOTAL		2 385 007	2 600 042

5.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2008, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 13 273 DT contre 26 862 DT au 31 décembre 2007. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Logiciel	196 628	196 628
<Amortissements>	(183 355)	(169 766)
TOTAL	13 273	26 862

5.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements, s'élevant à 2 371 734 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Terrain	752 479	752 479
Construction	2 038 922	2 038 922
Matériel de transport	235 194	246 820
Installations générales	239 626	218 396
Mobilier de bureau	192 043	188 321
Matériel informatique	264 505	248 159
<Amortissements>	-1 351 035	-1 119 917
TOTAL	2 371 734	2 573 180

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 3 722 769 DT au 31/12/2008 contre 3 693 097 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent respectivement à 1 351 035 DT au 31 décembre 2008 contre 1 119 917 DT au 31 décembre 2007.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2008 est de 258 464 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				En DT
		31/12/2007	ACQ°	CESSION	31/12/2008	31/12/2007	DOTAT° 2008	CESSION	CUMUL	VCN
Terrain du siège G Leasing		696 105			696 105					696 105
Terrain G Factoring		56 374			56 374					56 374
TOTAL TERRAIN		752 479			752 479					752 479
GL SOUSSE		137 815			137 815	91 972	6 891		98 863	38 952
GL SIEGE		1 701 618			1 701 618	375 234	85 081		460 315	1 241 303
GL SFAX		67 949			67 949	6 795	3 397		10 192	57 757
Construction GF		131 540			131 540	24 631	6 577		31 208	100 332
TOTAL CONSTRUCTION	5%	2 038 922			2 038 922	498 632	101 946		600 578	1 438 344
Matériel de transport ❶	20%	246 820	20 440	32 066	235 194	147 464	39 520	27 345	159 639	75 555
Installations générales	10%	218 396	21 230		239 626	131 933	21 020		152 953	86 673
Mobilier de bureau	20%	188 321	3 722		192 043	134 438	53 194		187 632	4 411
Matériel informatique	33%	248 159	16 346		264 505	207 450	42 783		250 233	14 272
TOTAL		3 693 097	61 738	32 066	3 722 769	1 119 917	258 463	27 345	1 351 035	2 371 734

❶ Ce montant correspond aux cessions des véhicules PEUGEOT PARTNER 1828 TU 115 et CITROEN BERLINGO 2501 TU 110.

NOTE -6- AUTRES ACTIFS

Le solde des autres actifs comprend les comptes des autres actifs courants et les comptes des autres actifs non courants. Ce solde, totalisant 2 748 796 DT au 31 décembre 2008 contre 2 052 520 DT au 31 décembre 2007, se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Autres actifs non courants	6.1	107 808	157 562
Autres actifs courants	6.2	2 640 988	1 894 958
TOTAL		2 748 796	2 052 520

6.1- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2008, les autres actifs non courants totalisant 107 808 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Charges à répartir	1 418 029	1 368 189
Résorptions cumulées	-1 310 221	-1 210 627
TOTAL	107 808	157 562

Le tableau suivant illustre le détail des charges à répartir et des résorptions correspondantes :

DESIGNATION	En DT					
	BRUT 2007	RESORPT° CUMUL 07	NET 2007	BRUT 2008	RESORPT° 2008	NET 2008
Frais Préliminaires						
Émission d'emprunts	1 202 018	1 080 530	121 488	1 207 118	1 155 458	51 660
Divers frais préliminaires	65 320	65 320		65 320	65 320	
Souscription au capital	100 851	64 777	36 074	145 591	89 443	56 148
TOTAL	1 368 189	1 210 627	157 562	1 418 029	1 310 221	107 808

6.2- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 2 640 988 DT contre 1 894 958 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2007	31/12/2007
Fournisseurs débiteurs ❶	257 122	257 573
Fournisseurs avances & acomptes		
Avances et acomptes au personnel	10 443	16 257
Autres créances sur le personnel	3 009	2 925
État, crédit de TVA Gelée ❷	1 256 707	1 256 707
État, crédit de TVA	584 132	
État, impôts sur les bénéficiaires	207 912	254 547
Autres comptes débiteurs	471 540	467 640
Charges constatées d'avance	23 756	14 975
Remboursement Assurance Groupe	147	147
Produits à recevoir	270 766	46 664
Caution sur affaire fiscale ❸	95 706	95 706
TOTAL BRUT	3 181 240	2 413 141
Moins provisions pour dépréciation ❸	-540 252	-518 183
TOTAL	2 640 988	1 894 958

❶ Ces comptes correspondent essentiellement à une avance sur une affaire relative aux « Grandes Carrières du Centre ». Faute de réalisation de l'acquisition correspondante, cette avance a été provisionnée.

❷ Ces montants relevant à l'exercice 1998 sont relatifs à une affaire de contentieux fiscal. Ayant gain de cause après la clôture de la cassation selon jugement du 24/03/2008 enregistré en date 26/09/2008, la société n'a pas encore recouvré ces créances.

❸ Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2008
Fournisseurs débiteurs	30 209
Avances et acomptes au personnel	9 828
Personnel rémunération dû	2 925
Autres comptes débiteurs	467 638
Différence de change/ crédits BEI	16 936
Jugement sur accident	6 531
Licenciement personnel	6 185
TOTAL	540 252

NOTE -7- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES

Au 31 décembre 2008, ce poste présente un solde de 1 006 DT contre 24 942 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit:

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
BT SOUKRA	❶	615	
ATTIJARI SFAX	❶		24 551
CITIBANK	❶	388	388
Divers		3	3
TOTAL		1 006	24 942

❶ Le solde comptable du compte banque est valablement rapproché avec celui du relevé bancaire au 31/12/2008.

NOTE -8- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant 702 740 DT contre 768 481 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Fonds de garantie	693 240	759 551
Compte courant des adhérents	9 500	8 930
TOTAL	702 740	768 481

NOTE -9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et ressources spéciales, totalisant 61 485 884 DT au 31 décembre 2008 contre 73 722 038 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Échéance à plus d'un an sur emprunt	❶	34 253 177	45 167 153
Échéance à moins d'un an sur emprunt	❶	20 864 738	26 414 388
Billet de trésorerie/SUD SICAR		2 500 000	0
Intérêt courus sur emprunt		1 552 858	2 140 497
Effets à l'escompte		2 315 111	0
TOTAL		61 485 884	73 722 038

❶ Au 31 décembre 2008, les emprunts s'élèvent à 55 117 915 DT contre 71 581 541 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts réalisés en 2008 :

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
EMPRUNT DE L'ETAT							
ETAT	17 898 749	10 000 000			10 000 000	10 000 000	
TOTAL EMPRUNT DE L'ETAT	17 898 749	10 000 000			10 000 000	10 000 000	
CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES							
ATTIJARI BANK	11 000 000	4 482 951		1 900 125	2 582 826	1 206 584	1 376 242
BEST BANK	15 000 000	7 000 000	22 000 000	22 000 000	7 000 000		7 000 000
AMEN-BANK	8 000 000	1 249 664	5 000 000	473 495	5 776 169	4 267 008	1 509 161
BH	10 000 000	2 819 516		2 819 516			
BEI	17 175 500	16 029 409		4 270 489	11 758 920	9 779 585	1 979 335
TOTAL DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	61 175 500	31 581 540	27 000 000	31 463 625	27 117 915	15 253 177	11 864 738
EMPRUNTS OBLIGATAIRES							
E.O. GL 01/01 TRANCHES A - B	11 300 000	1 000 000		1 000 000			
E.O. GL 02/01	10 000 000	2 000 000		2 000 000			
E.O. GL 01/02	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
E.O. GL 01/03	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
E.O. GL 02/03	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
E.O. GL 01/04	15 000 000	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	66 300 000	30 000 000		12 000 000	18 000 000	9 000 000	9 000 000
TOTAL	145 374 249	71 581 540	27 000 000	43 463 625	55 117 915	34 253 177	20 864 738

NOTE -10- DETTES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant un solde de 4 204 963 DT contre 2 191 159 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs d'immobilisations	1 775 802	827 056
Fournisseurs, effets à payer	2 429 161	1 364 103
TOTAL	4 204 963	2 191 159

NOTE -11- AUTRES PASSIFS

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant un solde de 7 019 649 DT contre 8 912 603 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dette fiscale sur redressement fiscal ❶	1 981 250	2 861 805
Personnel, intéressement dû	26 326	26 326
État, retenues sur salaires	16 926	24 268
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	106 536	87 183
État, TVA à payer	0	256 058
État, autres impôts et taxes à payer	13 259	12 303
C.N.S.S	52 946	52 302
CAVIS	2 902	1 903
Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	110 856	86 424
Diverses charges à payer	325 074	234 809
Prov. / jetons de présence	42 000	42 000
Compte d'attente	15 708	28 812
Produits constatés d'avance	1 569 037	2 062 520
Clients F.E.C	2 253	11 462
Clients créditeurs	2 717 867	3 096 683
Frais de syndic	19 527	10 563
Provision pour risques et charges	17 182	17 182
TOTAL	7 019 649	8 912 603

❶ Ce solde correspond au reliquat du montant de la dette fiscale, totalisant 4 402 777 DT, supportée par la société ATTIJARI LEASING suite au redressement fiscal effectué en 2004.

Ce montant a fait l'objet d'un échéancier de paiement trimestriel, durant la période allant du 01/06/2006 au 31/03/2011, avec abandon des pénalités de retard. La variation de ce poste correspond aux montants des échéances remboursés en 2008.

NOTE -12- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 11 564 079 DT au 31/12/2008 contre -2 795 221 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Capital social	21 250 000	12 500 000	8 750 000
Réserves	1 999 635	1 999 635	0
Effet des modifications comptables	-662 188	-662 188	0
Autres capitaux propres	3 250 000	3 250 000	0
Résultats reportés	-16 132 669	-21 468 170	5 335 501
TOTAL AVANT RESULTAT	9 704 778	-4 380 723	14 085 501
Résultat de l'exercice	1 859 301	1 585 502	273 799
TOTAL APRES RESULTAT (1)	11 564 079	-2 795 221	1 585 500
<i>Nombre d'actions (2)</i>	<i>2 125 000</i>	<i>1 250 000</i>	
<i>Résultat par action (1) / (2)</i>	<i>0,875</i>	<i>1,268</i>	

Le capital, souscrit et libéré, d'ATTIJARI LEASING s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2008. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure de capital est la suivante :

NOM ET PRENOM	QTE	% DU CAPITAL
ATTIJARI BANK	1 317 856	62,02%
ATTIJARI INTERMEDIATION	3 500	0,16%
SICAV PLACEMENT	30 124	1,42%
SUD VALEURS SICAV	38 505	1,81%
<u>GROUPE ATTIJARI BANK</u>	1 389 985	65,41%
SEPCM	83 050	3,91%
STEC	145 392	6,84%
DOGHRI NEJIB	394	0,02%
<u>GROUPE DOGHRI</u>	228 836	10,77%
ITTC	8 530	0,40%
STE D'AUTOMOBILE ET DE MATERIEL(SAM)	67 316	3,17%
SOHOB	14 724	0,69%
BEN JEMAA KHALED	26 299	1,24%
<u>GROUPE BEN JEMAA KHALED</u>	116 869	5,50%
KAMMOUN HABIB	82 212	3,87%
COMPANY ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE "CAPI"	33 983	1,60%
<u>GROUPE KAMMOUN HABIB</u>	116 195	5,47%
TQB	50 190	2,36%
SPDIT SICAF	30 779	1,45%
MAJU'S INVESTMENT SICAF	41 391	1,95%
PUBLIC	150 755	7,09%
TOTAL	2 125 000	

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées, et ce, par réduction du nombre de titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission, au pair, de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.

Ainsi, le capital, souscrit et libéré, de la société ATTIJARI LEASING s'élève à 21 250 000 DT au 31 Décembre 2008. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MODIFICAT ^o COMPTABLES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2006	12 500 000	574 635	(9 878 385)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	(11 589 786)	(4 380 723)
Augmentation de capital Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/09/2007 Résultats après impôts de l'exercice			(11 589 786)				11 589 786 1 585 502	1 585 502
SOLDE AU 31/12/2007	12 500 000	574 635	(21 468 171)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	1 585 502	(2 795 222)
Réduction de capital Augmentation de capital Affectations approuvées par l'A.G.O du 13/06/2008 Résultats après impôts de l'exercice	(3 750 000) 12 500 000		3 750 000 1 585 502				(1 585 502) 1 859 301	12 500 000 1 859 301
SOLDE AU 31/12/2008	21 250 000	574 635	(16 132 669)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	1 859 301	11 564 079

NOTE -13- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2008 s'est soldé par un bénéfice de 1 859 301 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

13.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING

Au 31 décembre 2008, ce poste, présentant un solde net de 7 633 443 DT contre 9 003 288 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Intérêts de leasing	13.1.1	7 107 091	8 427 073
Autres produits d'exploitation	13.1.2	129 509	209 736
Revenus de factoring	13.1.3	396 843	366 479
TOTAL		7 633 443	9 003 288

13.1.1- INTERETS DE LEASING

Au 31 décembre 2008, ce poste, s'élevant à 7 107 091 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
- Loyers de leasing	33 284 322	42 445 663	(9 161 341)
SOUS TOTAL	33 284 322	42 445 663	(9 161 341)
- Transferts en Produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	5 725 887	6 286 699	(560 812)
- Produits réputés réservés en fin de période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(5 403 728)	(5 725 887)	322 159
. Pré loyers	10 178	23 073	
. Intérêts de retards	343 063	437 350	
Variation des produits réservés	675 400	1 021 235	(345 835)
REVENUS BRUTS DE LEASING	33 959 722	43 466 898	(9 507 176)
A déduire :			
- Dotations aux Amortissements des Immobilisations en location	26 852 631	35 039 825	(8 187 196)
TOTAL	7 107 091	8 427 073	(1 319 982)

❶ Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NC 24. Faute d'insuffisance des informations mises à notre disposition, nous

n'avons pas pu estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

13.1.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation, présentant un solde de 129 509 DT contre un solde de 209 736 DT au 31/12/2007, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Commissions sur rachat et sur produits d'assurance	77 784	189 694
Frais de dossiers	51 725	20 042
TOTAL	129 509	209 736

13.1.3- REVENUS DE FACTORING

Les revenus de factoring, totalisant 396 843 DT à la clôture de l'exercice contre 366 479 DT, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Commissions de factoring	160 831	155 683
Intérêts de factoring	236 012	210 796
TOTAL	396 843	366 479

13.2- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes ont atteint 4 878 172 DT à la clôture de l'exercice contre 6 015 731 DT à la clôture de l'exercice précédent.

13.3- COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues durant l'exercice 2008, totalisant 51 967 DT, correspondent aux commissions sur convention cadre conclu avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

13.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2008, les produits des placements et participations ont atteint 146 902 DT contre 128 503 DT à la clôture de l'exercice précédent. Dans un objectif de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité en l'augmentant de 25 665 DT par reclassement du poste "autres gains ordinaires".

13.5- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel ont atteint 1 202 194 DT à la clôture de l'exercice contre 1 193 411 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et compléments de Salaires	829 735	850 054
Charges connexes aux Salaires	26 383	16 719
Cotisations de sécurité sociale sur Salaires	148 752	183 597
Autres Charges sociales	197 324	143 041
TOTAL	1 202 194	1 193 411

13.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 371 648 DT à la clôture de l'exercice contre 347 925 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux amortis. des immobilisations incorporelles	13 589	12 312
Dotations aux amortis. des immobilisations corporelles	258 464	208 546
Dotations aux résorptions des Charges à répartir	99 595	127 067
TOTAL	371 648	347 925

13.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2008, les autres charges d'exploitation, totalisant 765 549 DT contre 652 010 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Achats	13.7.1	63 716	42 373
Services extérieurs	13.7.2	176 735	148 601
Autres services extérieurs	13.7.3	338 387	259 057
Charges diverses	13.7.4	24 000	42 000
Impôts et taxes	13.7.5	162 711	159 979
TOTAL		765 549	652 010

13.7.1- ACHATS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 63 716 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Achat de matières et fournitures	63 716	42 373
TOTAL	63 716	42 373

13.7.2- SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 176 735 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Charges locatives et de copropriété	28 234	21 147
Locations	30 275	30 275
Entretiens et réparations	31 005	28 920
Primes d'assurances	86 020	66 973
Études, recherches et divers services extérieurs	1 201	1 286
TOTAL	176 735	148 601

13.7.3- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 338 837 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Formation et personnel extérieur a l'entreprise	10 792	2 478
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	147 166	122 798
Publicités, publications, relations publiques	34 183	24 848
Transports	23 520	27 594
Déplacements, missions et réceptions	1 777	1 920
Frais postaux et de télécommunications	47 964	50 320
Services bancaires et assimilés	64 980	26 680
Documentations	2 455	2 419
Charge liée à une modification comptable	5 550	
TOTAL	338 387	259 057

13.7.4- CHARGES DIVERSES

A la clôture de l'exercice 2008, cette rubrique, totalisant 24 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Jetons de présence	33 000	42 000
Charge liée à une modification comptable	-9 000	
TOTAL	24 000	42 000

13.7.5- IMPOTS ET TAXES

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 162 711 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Impôts et taxes sur rémunérations	25 191	25 857
TCL	100 000	98 384
Droits d'enregistrement et de timbres	35 807	32 826
Autres impôts et taxes	1 714	2 912
TOTAL	162 711	159 979

13.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES

Au 31 décembre 2008, les reprises sur provision, totalisant 2 246 334 DT contre 2 590 268 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances clients	2 199 880	2 466 583
Reprise sur provisions sur provision libre factoring	15 786	
Reprise sur provisions pour autres risques ^❶	30 668	123 685
TOTAL	2 246 334	2 590 268

❶ Les reprises sur provisions pour autres risques s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2008
Reprise de provision sur produit à recevoir	7 584
Reprise sur cession titre OUAD RIHANE	23 084
TOTAL	30 668

13.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS

Au 31 décembre 2008, les dotations aux provisions, totalisant 985 035 DT contre 1 907 037 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	900 523	1 882 048
Dotations aux provisions pour risques sur autres actifs	29 653	18 167
Dotations aux provisions / acheteurs	54 859	6 922
TOTAL	985 035	1 907 037

13.9.1- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE

Ce poste, totalisant 900 523 DT, s'analyse par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2008
Classe 5	342 080
Classe 4	535 046
Classe 3	589
Classe 2	22 808
TOTAL	900 523

13.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres gains ordinaires, s'élevant à 167 799 DT contre 44 981 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspondent essentiellement aux produits sur apurement des soldes clients créditeurs et aux Produits nets sur cessions d'immobilisations.

Dans un objectif de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité par reclassement des commissions sur rachats des immobilisations destinées à la location en autres produits d'exploitation pour 189 694 DT, et le reclassement de 25 665 DT en produits de placements et de participations.

13.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 2 505 DT contre 15 245 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit.

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Autres pertes ordinaires	2 505	15 245
TOTAL	2 505	15 245

13.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES

Au 31 décembre 2008, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 78 107 DT contre 50 178 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994, de la manière suivante :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice comptable avant impôt	1 937 408	1 635 679
A réintégrer		
- Amortissements financiers	26 852 630	35 039 825
- Dotations aux Provisions	955 379	1 907 037
- Dotations aux Provisions pour autres risques	29 653	0
- Charges non déductibles	4 456	0
- Jetons de présence	33 000	42 000
A déduire		
- Amortissements fiscaux	26 852 630	35 039 825
- Reprise sur Provisions ayant déjà subit l'impôt	1 781 353	2 590 268
Bénéfice fiscal avant provisions	1 178 543	994 448
Provisions pour créances douteuses 85%		
Provisions pour créances douteuses 100%	955 379	994 448
Bénéfice fiscal	223 164	0
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions :	0	0
Base imposable	0	0
Impôt au taux de 35%	78 107	0
Minimum d'impôt 0,1% CA TTC	0	50 178
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur		
- Acomptes provisionnels payés / Crédit d'impôt	286 020	304 725
IMPOT A LIQUIDER	-207 913	-254 547

NOTE -14- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette dégagée par la société ATTIJARI LEASING s'élève à -1 354 704 DT au 31 décembre 2008 contre -1 817 299 DT au 31/12/2007. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	17 559	14 631 174	14 633 950
Flux de trésorerie provenant aux activités d'investissement	91 362	726 253	715 290
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 463 625)	(17 174 726)	-17 174 726
TOTAL	-1 354 704	-1 817 299	-1 825 486

Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées.

14.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2008	SOLDE RETRAITE 31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Encaissements reçus des clients	14.1.1	57 874 683	60 000 698	54 487 172
Encaissements reçus des acheteurs factorés		11 423 531	10 635 471	
Financements des adhérents		-10 321 203	-9 657 187	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	14.1.2	-2 063 231	-2 193 980	-1 658 902
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.		-47 412 363	-32 765 678	-32 026 315
Intérêts payés	14.1.3	-5 373 924	-6 504 449	-6 839 877
Impôts et taxes payés	14.1.4	-2 378 357	-4 124 716	112 876
Remboursement de dettes fiscales		-880 556	-880 556	
Autres flux de trésorerie	14.1.5	-851 021	121 571	558 996
TOTAL		17 559	14 631 174	14 633 950

14.1.1- ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

Cette rubrique totalise 57 874 683 DT à la fin de l'exercice 2008 contre 60 000 698 DT à la fin de l'exercice 2007.

14.1.2- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Cette rubrique, totalisant -2 063 231 DT à la fin de l'exercice 2008 contre -2 193 980 DT en 2007, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Assurances	-136 327	-119 794
Salaires	-687 592	-722 423
Charges sociales	-258 318	-295 591
Commissions encourues	-7 432	0
Honoraires	-562 656	-365 000
Divers décaissements	-410 906	-691 172
TOTAL	-2 063 231	-2 193 980

14.1.3- INTERETS PAYES

Cette rubrique, totalisant -5 373 924 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Agios débiteurs	-4 641	-18 127
Intérêts sur billet de trésorerie	-159 815	
Intérêts sur certificat de leasing BEST	-122 725	-384 450
Intérêts sur emprunts obligataires et CMT	-5 011 982	-5 981 756
Intérêts sur escompte	-89 180	-120 116
Ristourne sur les intérêts des emprunts	14 419	
TOTAL	-5 373 924	-6 504 449

14.1.4- IMPÔTS ET TAXES PAYES

Cette rubrique, totalisant -2 378 357 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Déclarations mensuelles	(2 310 776)	(4 017 007)
Autres	(67 581)	(107 709)
TOTAL	(2 378 357)	(4 124 716)

14.1.5- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Cette rubrique, totalisant -851 021 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Placements	-572 104	
Jetons de présence	-60 000	
Frais et commissions bancaires	-56 530	
Compte courant factoring	-134 113	
Produits des placements	86 924	
Agios créditeurs	59 978	80 809
Autres flux d'exploitation	-175 176	40 762
TOTAL	-851 021	121 571

14.2- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	En DT
			SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(47 955)	(13 512)	(36 675)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	21 000	539 100	551 300
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	0		0
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières	118 317	200 665	200 665
TOTAL	91 362	726 252	715 290

14.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	En DT
				SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Encaissements suite à l'augmentation de capital		12 500 000		
Encaissements provenant des emprunts		5 000 000	1 824 000	26 824 000
Remboursement d'emprunts	14.3.1	(21 463 625)	(18 998 726)	(43 998 726)
Flux liés au financement à court terme		2 500 000		
TOTAL		(1 463 625)	(17 174 726)	(17 174 726)

14.3.1- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Cette rubrique, totalisant -21 463 625 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Remboursement crédit à MT	(5 193 136)	(4 852 634)
Remboursement crédit BEI	(4 270 489)	(1 146 092)
Remboursement emprunts obligataires	(12 000 000)	(13 000 000)
TOTAL	(21 463 625)	(18 998 726)

NOTE -15- ENGAGEMENTS HORS BILAN**15.1- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés aux clients, s'élevant à 1 054 373 DT au 31 décembre 2008, se composent des attentes de mise en force. Ils se détaillent comme suit :

CLIENT	MIN DATE MF	MAX DATE MF	CLASSE	En DT
				MONTANT
RAMLA VOYAGE (*)	20/08/1999	20/03/2001	4	76 000
GRANDES CARRIERES DU CENTRE (*)	20/04/1997	20/10/2003	4	244 000
STE SKEPOT	20/10/2000	20/01/2009	1	90 000
BEN ABDELHAFIDH MOHAMED	20/04/2006	20/01/2009	0	19 993
SOCIETE NESRINETRANS	20/01/2008	20/03/2009	0	19 000
STE ZOUARI DE TRANSPORT MARCHANDISES	20/06/2008	20/04/2009	0	190 264
ISSAOUI SALEM BEN MOHAMED HEDI	20/12/2008	20/01/2009	0	144 145
BARHOUMI SAMIR	20/01/2009	20/01/2009	0	21 140
RAOUAFI YOUSSEF BEN AID	20/01/2009	20/01/2009	0	20 928
ABDERRAHIM SADOK	20/01/2009	20/01/2009	0	19 800
NAFAA NEJI BEN MBAREK	20/01/2009	20/01/2009	0	31 500
RHAIEM MANSOUR BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	21 140
AISSA KAIS BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	19 800
ALAYA LEILA	20/01/2009	20/01/2009	0	22 496
STE DATA CONTACT	20/01/2009	20/01/2009	0	29 820
HAMZAOUI AMIR BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	45 019
AYARI MEHDI BEN ALI	20/01/2009	20/01/2009	0	19 528
BASSAM ABDELHAMID BEN MOKHTAR	20/02/2009	20/02/2009	0	19 800
TOTAL				1 054 373

(*) Ces approbations ont fait l'objet d'avances aux fournisseurs.

15.2- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus des clients, s'élevant à 12 987 174 DT au 31 décembre 2008, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
<u>Engagements reçus</u>			
Garanties GL	3 277 325	3 669 518	-392 193
Intérêts à échoir sur contrats actifs (*)	9 693 677	8 128 718	1 564 959
Effets escomptés non échus	16 172	41 748	-25 576
TOTAL	12 987 174	11 839 984	1 147 190

(*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisée.

15.3- ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Les engagements réciproques, totalisant 11 758 921 DT au 31/12/2008, correspondent au cautionnement solidaire accordé par la république tunisienne au titre du crédit obtenu par ATTIJARI LEASING auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Au 31/12/2008, l'encours de ce crédit s'élève à 11 758 921 DT.

NOTE -16- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

A-ENGAGEMENTS DONNES

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENTS*	ENCOURS AU 31/12/2008	IMPAYES AU 31/12/2008
<u>Groupe BEN JEMAA</u>			
SOCIETE PLASTIC UNION	23 760	4 496	0
STE D AUTOMOBILES ET DU MATERIELS S A M	33 115	14 085	0
STE TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	425 732	205 949	0
TOTAL	482 607	224 530	0
<u>Groupe DOGHRI</u>			
STE TUNISIE LAIT	188 426	98 027	0
SOCIETE TUNISIENNE D ENGRAIS CHIMIQUES	525 441	130 398	0
ENTREPRISE LE BATIMENT E L B	12 727	1	0
TOTAL	726 594	228 426	0
<u>ATTIJARI BANK</u>			
- GARANTIES DONNEES (Effets escomptés et non échus)		2 315 109	

B- ENGAGEMENTS RECUS

- ATTIJARI BANK (Encours emprunts)	2 582 825
------------------------------------	------------------

INDEX

- OPINION DE L'AUDITEUR	
- RAPPORT SPECIAL	
- ETATS FINANCIERS	
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	1-31
1- PRESENTATION DE LA SOCIETE	1
2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES	2
2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	2
2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES	3
NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES	9
NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING	9
2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	9
2.2- PRETS ACCORDES	10
2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10
2.4- ACHETEURS FACTORES	13
NOTE -3- PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL	15
NOTE -4- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	15
NOTE -5- VALEURS IMMOBILISEES	15
5.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
5.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
NOTE -6- AUTRES ACTIFS	16
6.1- AUTRES ACTIFS NON COURANTS	16
6.2- AUTRES ACTIFS COURANTS	17
NOTE -7- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES	18
NOTE -8- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS	18
NOTE -9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	18
NOTE -10- DETTES FOURNISSEURS	20
NOTE -11- AUTRES PASSIFS	20
NOTE -12- CAPITAUX PROPRES	20
NOTE -13- ETAT DE RESULTAT	22
13.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING	22
13.2- CHARGES FINANCIERES NETTES	23
13.3- COMMISSIONS ENCOURUES	23
13.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS	23
13.5- CHARGES DU PERSONNEL	23

13.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	24
13.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	24
13.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES	25
13.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS	26
13.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES	26
13.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES	26
13.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES	26
NOTE -14- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	27
14.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	27
14.2- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	29
14.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	29
NOTE -15- ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
15.1- ENGAGEMENTS DONNES	29
15.2- ENGAGEMENTS RECUS	30
15.3- ENGAGEMENTS RECIPROQUES	30
NOTE -16- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	31